

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 48 (1903)
Heft: 9

Artikel: Dans l'infanterie : considérations générales
Autor: Nicolet, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLVIII^e Année.

N° 9.

Septembre 1903.

DANS L'INFANTERIE

Considérations générales.

Les nouveaux règlements pour l'infanterie, anglais, français et autrichien, cherchent à résoudre le redoutable problème qui s'impose à l'infanterie et qui devient toujours plus difficile à mesure que la technique des armes à feu se perfectionne : Amener les troupes assez près de l'ennemi qu'elles doivent combattre, pour dominer son feu et le réduire à l'impuissance, ou l'affaiblir assez pour permettre une attaque de vive force qui le chasse de ses positions, sans qu'elles éprouvent elles-mêmes des pertes de nature à compromettre ce résultat.

Les expériences faites par les Allemands tendent aussi à déterminer les conditions dans lesquelles ce problème peut-être résolu.

Ce n'est pas la guerre sud-africaine qui a posé la question ; elle existait auparavant ; mais cette guerre l'a rendue plus actuelle et a démontré combien il était urgent que l'infanterie se mit promptement en état de satisfaire aux nouvelles exigences qui lui sont imposées.

On ne saurait dire, toutefois, que l'on soit arrivé à des conclusions pratiques certaines — y arrivera-t-on d'ailleurs jamais avant qu'une guerre continentale, qui aura mis aux prises deux armées pourvues de moyens de guerre semblables et possédant une instruction militaire équivalente, fournisse les données expérimentales nécessaires ? — mais il se dégage du débat un certain nombre de leçons qu'il est bon de retenir.

Le terrain et les formations. — Plus que jamais les troupes d'infanterie devront utiliser toutes les ressources du terrain,

non seulement pour couvrir des tirailleurs, augmenter l'efficacité de leur tir ou atténuer les effets du feu de l'ennemi, ou bien pour mettre des soutiens ou des réserves à l'abri de ce feu, mais aussi pour porter les troupes en avant, de position en position, jusqu'à la distance où le feu de mousqueterie peut déployer tous ses effets.

Cette utilisation intense du terrain obligera l'infanterie à modifier sans cesse ses formations, et à passer alternativement de lignes minces et étendues à des colonnes profondes et étroites ; et lorsque les ressources du terrain feront défaut, elle devra recourir, même pour les réserves, à l'emploi des lignes minces et étendues, sans en exclure l'ordre dispersé, et aux mouvements rapides, pour atténuer les pertes, quitte à se rassembler de nouveau et à reconstituer les subdivisions et les unités en ordre serré et normal, chaque fois que les circonstances seront favorables.

Le déploiement et les fronts. — Les troupes devront quitter les formations denses et compactes aussitôt qu'elles pourraient être exposées au feu de l'artillerie, et se diviser suivant leurs subdivisions, pour pouvoir se répandre dans le terrain, gagner le plus tôt possible les secteurs qui leur auront été attribués pour le combat, et marcher en droite ligne sur leurs objectifs.

Lors du premier déploiement des tirailleurs, il faudra déjà prendre des fronts assez étendus, afin de pouvoir augmenter les intervalles entre les tirailleurs ou entre les groupes aussi longtemps qu'un feu puissant n'est pas nécessaire. Dès ce moment, toute autre considération cède le pas à la nécessité de dominer le feu de l'ennemi.

Les mouvements. — C'est par une juste combinaison des formations, de l'emploi du terrain et des mouvements que l'infanterie parviendra à se rapprocher de l'ennemi, jusqu'à distance efficace de tir.

Les tirailleurs avanceront par bonds. Ces bonds seront-ils longs ou courts ? Ici nous trouvons les deux solutions. Les uns préconisent des bonds très courts (30 m.), mais très rapides, coupés par des pauses pour permettre aux hommes de reprendre haleine, exécutés par des hommes d'un faible effectif (section, demi-section, groupe, file, et même homme par homme), et se succédant sans interruption jusqu'à ce que les tirailleurs aient atteint la position de feu suivante ; d'autre

tres préfèrent des bonds aussi longs que possible (70-90 mètres).

La vérité paraît être entre les deux opinions, sans qu'il soit possible toutefois d'établir des règles absolues.

Il serait avantageux que les tirailleurs puissent franchir d'une seule traite la distance qui sépare la position de feu qu'ils quittent de celle qu'ils doivent atteindre ; cela dépendra de la plus ou moins grande distance qui règne entre ces deux positions, de l'intensité du feu de l'ennemi, du terrain, et de l'état physique de la troupe.

Quand cette distance ne pourra pas être franchie d'une seule traite, les tirailleurs gagneront la position en se portant *d'abri en abri*, à une allure aussi rapide que le comporteront les circonstances. Les bonds seront donc tantôt courts, tantôt longs ; toutefois, dans ce dernier cas, les tirailleurs devront toujours être en état d'ouvrir immédiatement le tir en arrivant dans la position de feu.

Il semble que la plus petite unité dans laquelle les bonds puissent se faire soit la section, bien que l'on admette aussi, en France, en Allemagne, en Autriche, que pour traverser des espaces battus, l'infanterie avance par demi-section, par groupe, par file et même homme par homme. L'influence des chefs ne se maintiendra que si l'on adopte la section comme unité de mouvement ; la nécessité du déploiement sur un front étendu, avec des intervalles d'homme à homme et de groupe à groupe, rendra déjà la conduite de cette troupe assez difficile.

Lés feux. — Le feu normal des tirailleurs est le feu individuel (feu d'une cartouche), dont on règle l'intensité à volonté et qui permet d'obtenir les effets les plus puissants, soit par la précision, soit par la masse des coups. La salve tend à disparaître, et l'emploi du feu rapide (feu de magasin) est limité à un certain nombre de cas spéciaux.

L'ouverture du feu aura lieu, dans certaines circonstances, déjà vers la limite supérieure des distances moyennes, de 1000 à 800 m., et il servira d'abord à frayer aux tirailleurs leur chemin pour atteindre la distance où se livre le combat décisif (vers 600 m.). Ce n'est qu'en appuyant mutuellement leur marche par le feu que les troupes, sections, etc., parviendront à gagner du terrain en avant.

Tant qu'une troupe n'aura pas réussi à dominer par son feu celui de l'ennemi, elle ne devra pas songer à avancer, même avec l'aide de troupes fraîches venant la renforcer. Et même, quand une ligne de tirailleurs aura réussi à prendre sur l'ennemi la supériorité du feu, elle ne pourra se porter en avant que si son mouvement est appuyé par le feu d'autres troupes, qui neutralise le feu adverse.

Dans la position où se livre le combat décisif, la ligne de tirailleurs doit être portée et maintenue à son maximum de puissance, et souvent les lignes de tirailleurs seront formées alors d'hommes placés coude à coude.

On s'efforcera d'utiliser aussi le feu de l'infanterie pour combattre l'artillerie et décimer ses servants et ses attelages. Aux moyennes distances, on disposera pour cela de troupes auxquelles on attribuera cette tâche spéciale. On cherchera aussi à atteindre ce résultat en poussant, contre le flanc de l'artillerie, à la faveur du terrain, des troupes même de faible effectif, dont le feu pourrait avoir, dans certains cas, un effet décisif.

L'attaque. — Bien qu'on ait tant répété que le feu des armes actuelles rendrait une attaque de vive force infructueuse, nul ne songe à renoncer à ce moyen de combat. Ou bien le feu seul réussira à chasser l'ennemi de ses positions, et alors l'attaque décisive ne sera que la constatation de la victoire et la prise de possession du terrain ; ou bien le feu n'aura réussi qu'à affaiblir l'ennemi, à l'ébranler peut-être, et alors l'attaque et l'assaut resteront pour toute troupe qui voudra fixer la victoire le moyen décisif.

Quand, dans sa phase décisive, le combat par le feu a atteint son but, et que l'ennemi est ébranlé, les lignes de tirailleurs, suivies des réserves qui les complètent et les renforcent, reprennent le mouvement en avant par bonds pour gagner la distance d'où l'on pourra exécuter l'assaut (300 m., 200 m., et plus près même, si possible).

Pendant ce dernier mouvement par bonds, l'unité de mouvement sera, semble-t-il, non plus la section, mais la compagnie ; car plus les distances se raccourcissent, plus le danger augmente et plus aussi il faut éviter le morcellement et conserver la cohésion.

Quand les tirailleurs se sont assez approchés de l'ennemi,

on l'accable par le feu, on met la baïonnette et l'on marche à l'assaut, sans arrière-pensée de retour.

* * *

Nous pouvons ajouter que, plus que jamais, il devient nécessaire de perfectionner l'instruction individuelle du soldat. Souvent celui-ci sera presque complètement livré à lui-même ; l'éparpillement des tirailleurs, l'éloignement des chefs, le mélange des unités et des subdivisions, le tumulte du combat, l'émotion intense qui s'emparera de tous les acteurs du drame, tendront à soustraire le combattant à l'influence immédiate du commandement.

Si le soldat ne possède pas à fond les connaissances qui lui sont nécessaires, s'il n'a pas été exercé de telle sorte que l'exécution, en particulier, de tout ce qui se rapporte au feu, tant技iquement que tactiquement, soit devenu pour lui comme une seconde nature, il est à craindre qu'il ne soit plus en état d'agir de lui-même dès qu'il échappera à l'influence de son chef.

Mais ce n'est pas seulement l'instruction du soldat qu'il faut s'efforcer de développer plus que par le passé ; c'est avant tout son éducation : éducation militaire et éducation patriotique. Si le soldat n'est pas doué d'une volonté ferme, inébranlable ; s'il n'est pas imprégné d'un esprit de devoir et de dévouement qui résiste à toutes les suggestions de l'égoïsme et de la peur, il sera incapable de jouer à l'avenir son rôle dans le combat, quand il ne sentira pas sur lui la main du chef.

L'éducation du soldat n'est pas un des côtés les moins angoissants du problème qui se pose au chef militaire, et plus les armées deviendront nombreuses, plus la durée du service se raccourcira, plus aussi il sera difficile de faire pénétrer chez les soldats des notions qui demeurent en lui et résistent victorieusement à toutes les influences ambiantes qui tendraient à les ruiner.

Il serait vain de vouloir charger le chef militaire seul de cette éducation, et de l'en rendre responsable ; l'accomplissement de cette tâche est au-dessus, sinon de sa volonté et de son courage, du moins de ses forces et des moyens dont il dispose.

L'éducation en vue du service militaire et de la défense de la patrie doit se faire en premier lieu dans la famille, se continuer à l'école et s'achever pendant la période d'instruction militaire.

N.

NOTE. — Nous avions l'intention de terminer ces articles en comparant le Règlement d'exercice pour l'infanterie suisse avec les exigences actuelles de la guerre. Nous avons pu nous convaincre que cela nous conduirait trop loin, et qu'il était préférable de remettre cette étude à plus tard.
